



CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ANNEE 2025

Entre

La Commune de Villebon-sur-Yvette, représentée par le Maire, Monsieur Victor DA SILVA, dûment habilité par délibération n°2025-04-027 du 10 avril 2025 et désignée sous le terme « la Commune », d'une part,

Et

L'association ARTS & SPORTS A VILLEBON, ci-après dénommée l'A.S.V., déclarée à la Préfecture le 4 août 1954 sous le numéro 3645, déclaration publiée au Journal officiel du 15 août 1954, dont le nom (Ancienne Amicale Scolaire de Villebon) et les modifications successives des statuts ont été déclarés à la Préfecture le 25 juillet 1995 sous le n°3/9562, déclaration publiée au Journal officiel le 9 août 1995, puis le 30 juin 2006 et le 7 février 2014 ; et par ailleurs enregistrée au Registre National sous le n°W91 300 1653 avec agrément Jeunesse et Sports (91S 925) et Jeunesse et Education Populaire (91J407), représentée par Monsieur Alain DECOODT, Président, agissant au nom de l'Association et désignée sous le terme « l'Association », d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Considérant le projet initié et conçu par l'Association conforme à son objet associatif, à savoir :

« Développer les activités artistiques, culturelles, sportives et d'éducation populaire, pour favoriser individuellement ou collectivement, l'épanouissement de ses adhérents, jeunes et adultes, sur la Commune de Villebon-sur-Yvette et/ou dans le cadre de coopérations intercommunales. L'Association respecte les convictions individuelles. Elle est indépendante de tout parti politique ou groupement confessionnel » ;

Considérant les priorités fixées pour le secteur de la culture, des sports et des associations réaffirmées dans le débat d'orientation budgétaire de la Commune, à savoir favoriser le lien social entre tous les habitants par des politiques culturelles, sportives, éducatives, sociales de qualité et un soutien affirmé au tissu associatif ;

Considérant que le programme ci-après présenté par l'Association participe de ces politiques.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, l'Association s'engage à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politiques publiques mentionnées au préambule le programme suivant (détaillé en annexe 3), sous réserve des conditions sanitaires et cas exceptionnels de force majeure :

- Maintenir et développer des activités artistiques, culturelles et sportives en faveur des Villebonnais, en tenant compte du contexte local et projets de la Collectivité (complémentarité de l'offre culturelle et de la programmation, participation à la politique sportive locale, optimisation de la gestion des équipements et organisation de la planification des travaux divers de rénovation ou de création) ;



- Organiser en partenariat avec la Commune des concerts auxquels le chœur Josquin-des-Prés, l'Orchestre Symphonique de Villebon et l'Ecole de la Voix seront associés ;
- Organiser des actions culturelles diverses : sorties « A la découverte de l'Île de France », stages, interventions et activités, expositions dans la ville avec les activités de l'Atelier des arts, de la section modélisme ferroviaire et de la section du club photo « D'clics », en partenariat avec le Service culturel, les établissements scolaires et les associations de la Commune ;
- Participer à des manifestations locales (exemples : fête du sport, fêtes de l'été et de la musique, forum des associations, fêtes de la Saint Côme et Saint Damien, Téléthon, ...) selon la faisabilité ;
- Participer à la dynamique sportive locale dans l'esprit du label « Ville active et sportive » et autour des objectifs de sport pour tous, sport santé... ;
- Participer à divers échanges organisés autour des jumelages ;
- Favoriser la mixité sociale et géographique dans la fréquentation de l'ASV, ainsi que les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes ;
- Participer à la réflexion, actions et aux enjeux thématiques d'envergure menés sur la ville : comité de pilotage du Plan Educatif Territorial, sensibilisation sur le handicap autour de la mission handicap et du projet « Cap Villebon » (Cité de l'Autonomie et du Partage), sport adapté et handisport, liens intergénérationnels avec la RPA et l'EHPAD ;
- Participer à la réflexion, groupes de travail, actions et aux enjeux de développement durable visant à mobiliser les différents acteurs de la ville (services municipaux, associations, habitants...) autour des enjeux locaux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et du Plan Climat de la Ville.

ARTICLE 2 - DUREE DE LA CONVENTION

La convention a une durée de 1 an à compter du 1^{er} janvier 2025, sous réserve du vote du budget et du montant de la subvention octroyée, ainsi que sur production du bilan de l'année 2024 et du prévisionnel d'actions pour l'année 2025.

ARTICLE 3 – CONDITIONS DE DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE

Pour l'année 2025, la Commune contribue financièrement pour un montant prévisionnel de 355 500 € (dont 296 527 € pour le programme d'actions autour de la culture, 15 000 € pour le programme de l'école de danse, et 43 973 € pour le programme d'actions ASV Sport).

Les contributions financières de la Commune sont applicables sous réserve :

- Du vote de la délibération de la Commune inscrivant les crédits de financement au budget ;
- Du respect par l'Association des obligations contenues dans la présente convention.

ARTICLE 4 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE

La Commune règlera la subvention sous la forme de deux versements :

- Un acompte de 50 % en début d'exercice ;
- Le solde dans le courant de l'année.



ARTICLE 5 – EVALUATION

L'Association s'engage à fournir :

- Une évaluation intermédiaire de la mise en œuvre du programme d'actions à fixer avec l'évaluateur (désigné par la Commune) ;
- Une évaluation globale annuelle correspondant à la demande de subvention de l'année écoulée.

En cas de non-renouvellement de la demande de subvention, l'Association devra fournir au plus tard l'évaluation de l'action ou du programme d'actions dans les 3 mois suivant l'expiration de la présente convention.

En cas de cessation d'activité, l'Association devra fournir l'évaluation de l'action ou du programme d'actions réalisée avant l'Assemblée Générale Extraordinaire de cessation d'activités.

ARTICLE 6 – JUSTIFICATIFS

L'Association s'engage à fournir dans les six mois de la clôture de chaque exercice les documents ci-après établis dans le respect des dispositions du droit interne et du droit communautaire :

- Le compte rendu financier conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues dans la présente convention.

Il est accompagné d'un compte-rendu quantitatif et qualitatif du programme d'actions comprenant les éléments mentionnés à l'annexe 3 et définis d'un commun accord entre la Commune et l'Association. Ces documents sont signés par le président ou toute personne habilitée.

- Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes prévus par l'article L612-4 du Code de commerce ou, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport d'activités.

ARTICLE 7 - AUTRES ENGAGEMENTS

En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard significatif des conditions d'exécution de la convention par l'Association sans l'accord écrit de la Commune, celle-ci peut respectivement exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention. La Commune en informera l'Association par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 8 – AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par voie d'avenant signé par la Commune et l'Association. Les éventuels avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.



ARTICLE 9 - RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 10 – CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Conformément à l'article 5 du décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, l'association bénéficiaire d'une subvention de la Commune veille à ce que le contrat d'engagement républicain soit respecté.

Sont imputables à l'Association ou la fondation les manquements commis par ses dirigeants, ses salariés, ses membres ou ses bénévoles agissant en cette qualité, ainsi que tout autre manquement commis par eux et directement lié aux activités de l'Association, dès lors que ses organes dirigeants, bien qu'informés de ces agissements, se sont abstenus de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser, compte tenu des moyens dont ils disposaient.

Les engagements souscrits au titre du contrat d'engagement républicain sont opposables à l'Association à compter de la date de souscription du contrat.

Le contrat d'engagement républicain est de nature à justifier le retrait d'une subvention, en numéraire ou en nature, en cas de manquement aux engagements souscrits au titre du contrat.

Le retrait porte sur un montant calculé au prorata de la partie de la période couverte par la subvention qui restait à courir à la date du manquement.

ARTICLE 11 – RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif de Versailles.

Fait à Villebon-sur-Yvette,

Le

Le 11 avril 2025

Pour l'Association

Pour la Commune

Le Président

Le Maire

Alain DECOODT



Victor DA SILVA



ANNEXE 1 BILAN QUANTITATIF, QUALITATIF ET FINANCIER 2024

BILAN QUANTITATIF, QUALITATIF ET FINANCIER

ANNEE 2024

Une très belle année 2024 avec des cours quasi-complets. De beaux résultats en sport, ainsi qu'en danse.

Les moments forts de 2024

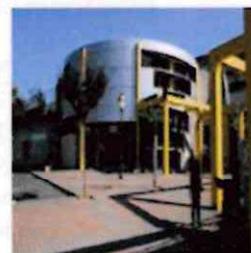
Célébration des 70 ans de l'ASV avec une magistrale représentation du Chœur Josquin des Prés de « Monsieur Choufleuri », opéra bouffe d'Offenbach.

Coupe d'Or pour les élèves du hip hop / break au concours Archoréa en mai 2024.

NOMBRE D'ADHERENTS AUX ACTIVITES SPORTIVES, CULTURELLES ET ARTISTIQUES : près de 1500 personnes physiques adhérentes dont près de 600 jeunes de moins de 16 ans. Les effectifs au 18/03/2024 étaient : (Cf. *Tableau Nombre d'adhérents-cours par activités 2023/2024*).



- Ecole de danse	:	287
- Gymnastique Enfants-Adultes	:	526
- Handball	:	145
- Tennis de table	:	66
- Volley Ball	:	210
- Création artistique et manuelle	:	155
- Chant et musique	:	77
- Sortie en Ile de France	:	120
- Après-midi dansant au nombre de 6 (28/01 ; 10/03 ; 05/05 ; 15/09 ; 13/10 ; 10/11)	:	≈ 200



NOMBRE DE COURS : Environ 250 h de cours ou entraînements dispensés chaque semaine hors compétitions sportives et animations diverses, lorsque cela est rendu possible.

✓ **9 SORTIES** de visites de musées ou autres lieux remarquables en Ile de France



15/01 : Eglise et crypte de Jouarre & fromagerie Ganot	26 personnes
26/02 : Maison Zola et musée Dreyfus	39 personnes
21/03 : Une journée dans l'Yonne	46 personnes
25/04 : Château de Fontainebleau	35 personnes
16/05 : Maison Caillebotte	39 personnes
12/06 : Une journée à Châteaudun	35 personnes
03/10 : Château de Monté Cristo	40 personnes
14/11 : Domaine royal de Dreux	51 personnes
09/12 : Moulin de Dannemois	51 personnes

✓ **CONCERTS** avec le Chœur Josquin des Prés, l'Orchestre Symphonique de Villebon et l'Ecole de la Voix

Concerts du Chœur Josquin des Prés :

27&28/04 : Opéra-bouffe d'Offenbach « Monsieur Choufleuri » ainsi qu'une partie des « contes d'Hoffmann » au centre culturel Jacques Brel



30/11 : concert pour Noël en l'église St Côme & St Damien
01/12 : concert pour Noël en l'église de Palaiseau-Lozere à l'occasion du 100e anniversaire de l'église (Œuvres de Haendel, Faure, Mendelsssohn, chants de Noël, Negro spirituals)

24/06 : Concert symphonique au centre culturel Jacques Brel avec l'orchestre philharmonique francilien et l'orchestre symphonique de Villebon sous la direction de Jean-Yves Malmasson.

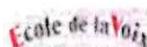
Concerts de l'Orchestre Symphonique de Villebon :



En février : 2 concerts à Villiers St Frédéric (78) et Ury (77). Au programme, œuvres de Bach, Elgar, Schubert, Vivaldi et Weber.

24/06 : Concert printanier avec les participations de l'orchestre philharmonique francilien et le Chœur Josquin des Prés au centre culturel Jacques Brel. Œuvres de Bach, Fauré, Haendel, Max Bruch, Rachmaninoff... sous la baguette de Jean-Yves Malmasson.

Concerts de l'école de la voix :



Janvier : Concert d'hiver en l'église St Côme et St Damien.
Fin juin : Concert d'été : « Créatures fantastiques, êtres maléfiques et amours de toutes sortes » donné au chalet de Villiers.

✓ **EXPOSITIONS ET ANIMATIONS A L'ATELIER DES ARTS**

Du 13 au 18 mai : Exposition de la section cartonnage. De magnifiques petites boites, univers d'un travail de minutie et d'originalité.

Du 3 au 14 juin : Exposition des sections artistiques réunissant toutes les créations réalisées dans les différents cours (enfant, adolescents et adultes), vernissage : mercredi 5 juin à 17h, et ouverture exceptionnelle des locaux pour accueillir les parents le samedi 8 juin.

Stage de l'Atelier des Arts :

27/04, 15/06, 22/06 : Stages de réfection de sièges.
25/05 & 8/06 : Stages de pastel.
16/11, 23/11 & 7/12 : Stage d'acrylique au couteau.
18/12 : Stage d'Art Floral

✓ COURS DES SECTIONS ARTISTIQUES A LA MAISON DE L'ASV ET A L'ATELIERS DES ARTS

Le nouveau cours de modelage et patine sur terre pour adultes est encore bien rempli cette année.

Les cours de dessin/peinture font toujours l'unanimité, et les cours enfants sont complets. Nous réfléchissons à l'ouverture d'un quatrième créneau pour la rentrée à venir.

Le cours de couture en soirée a trouvé son équilibre malgré son changement de créneau au mardi soir.

Les cours de réfection de sièges « soir » sont à nouveau très sollicités.

Quel que soit l'activité concernée, les stages rencontrent toujours un réel succès et affichent complets. Ceux-ci permettent aux adhérents de découvrir l'atelier et ses nombreux choix de cours artistiques.

✓ EXPOSITION DE LA SECTION CLUB PHOTO « D'CLICS »

Mars 2024 : Exposition du club photo à l'atelier des Arts du 02 au 12 mars avec un vernissage le 02 mars. Des visiteurs ont découvert le club photo de l'ASV et plusieurs d'entre eux se sont même inscrits pour la saison 2024/25.

✓ RENCONTRE DANS LE CADRE DES JUMELAGES

Tennis de table :

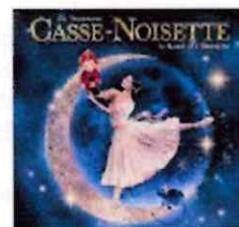
Juillet : Le tennis de table est invité par nos amis pongistes allemands à Liederbach am taunus. Ce fut un très bon séjour pour tous et de belles rencontres sportives. Cette rencontre a fait l'objet d'un article dans le journal local allemand.

✓ ECOLE DE DANSE

19/05 : Participation d'une classe de hip-hop / Break au concours Archoréa. Les élèves ont remporté la coupe d'Or.

15 & 16/06 : Gala de danse composé de 3 spectacles :

- Sentiments
- Citations
- Casse-Noisette, le spectacle narratif.



22/10 : stage de danse country. Ce dernier a rencontré un vif

10/11 : Participation au concours du trophée Tsirelle 2024.

Week-end intensif pour nos danseuses avec une ultime répétition samedi 09 novembre et exécution des variations sur la scène de Watteau à Nogent sur Marne Dimanche 10 novembre

2024 devant un jury attentif, où elles ont passé une très belle journée avec des résultats à la hauteur des efforts fournis. Nous noterons un énorme progrès en ce début d'année grâce à l'assiduité des élèves.



Catégorie Poussin :

Maylis : mention très bien à l'unanimité

Maia : mention très bien à l'unanimité et coup de cœur du jury

Catégorie loisir 1^{er} Pas :

Céleste : 2^{ème} prix

Anaïs : 3^{ème} prix

Catégorie Espoir (pointes) : Pauline. Médaille de Bronze

Catégorie Jeunes Talents : Jodie. 1^{er} prix

Catégorie Junior :

Erine : médaille de bronze

Camille : 1^{ère} mention

Adele : 2^{ème} mention

Catégorie Passion :

Louise : 1^{er} prix

Léonie : 2^{ème} prix

Décembre 2024 Portes ouvertes de notre école de danse, à commencer par le modern jazz le mercredi 4 décembre, où l'ensemble des élèves a présenté un très beau programme. Puis la semaine du 11 au 15 décembre, ce sont les élèves de danse classique qui émerveilleront les yeux de leurs parents, ainsi que les disciplines de hip-hop, contemporaine, handidanse et country.

✓ **SPORTS**

Section gymnastique « Adulte » : Une belle rentrée où la plupart des cours affichent « complet ».

La formule stage, qui répond à une réelle demande des adhérents. Continue d'être proposée pendant les vacances d'été (juillet) ainsi que pendant les vacances scolaires d'automne et d'hiver. Ils affichent à chaque fois : complet.



Sports collectifs :

Section Volley

L'année 2024 a continué sur sa lancée de 2023, avec le renforcement du bureau.

Côté résultats, 2024 a été une nouvelle fois une année record.

Avec 3 phases finales de coupe de France, le club établit le meilleur résultat de son histoire. Deux troisièmes places pour nos moins de 11 ans et moins de 13 ans masculins et une douzième place pour nos moins de 15 ans féminines.



L'investissement fait sur le renforcement de notre école de volley porte ses fruits avec son nombre d'adhérents ayant plus que doublé.

Le développement de la partie Loisir continue et le nombre de jeunes non compétiteurs a encore augmenté.



2024 a été marqué par les JO, nous sommes repartis sur une nouvelle olympiade avec des projets de développement, en nombre d'adhérents et de niveau de jeu des seniors.

Au niveau Jeunes, l'objectif est de reprendre l'équilibre en pyramide qui avait fait la force du club. Une grosse base de jeunes en école de volley, et le bon nombre d'équipes Masculines et Féminines dans chaque catégorie.

Section Tennis de Table :

Vacances scolaires : le stage de ping-pong de nos jeunes avait lieu du 02 au 04 janvier dans une très bonne ambiance. Ce stage a rencontré un vif succès et permet aux joueurs de belles progressions.



De nombreuses compétitions à nouveau pour cette année 2024.

04/01 : Tournoi de la galette. Belle participation avec 32 joueurs adultes, jeunes et parents. Vainqueur du tournoi : Mattéo. Meilleure féminine : Ny Aina. Meilleur jeune : Simon.

28/04 : Organisation à Villebon de la manche finale du tournoi de la vallée de Chevreuse (TVC) pour les pongistes de la région.

Juin 2024 : Participation d'un jeune villebonnais en phase finale de la coupe de France à Arnas.

L'AS TT reconnue 1^{er} en Essonne des clubs de moins de 100 licenciés par le comité départemental.

Du 5 au 07 juillet : Invitation en Allemagne par les pongistes de Liederbach.

Octobre 2024 :

- reconduction de la convention avec le collège Jules Verne pour prêt et mise à disposition du matériel de tennis de table.
- Convention avec l'association MASOVA (Madagascar solidarité volontariat et actions) pour prêt et mise à disposition du matériel de tennis de table les 2 et 3 novembre 2024.

17/11 : Challenge Roger Lardeau : Aymeric, vainqueur du tournoi dans la catégorie benjamins.

Nous avons 5 équipes en championnat de France, et une équipe en championnat de Paris. Nos jeunes ont performé tout au long de l'année, notamment au trophée Jean Bruger où 2 équipes ont été en phase finale, dont 1 médaille d'argent, et 1 médaille de bronze.

A noter que le club a obtenu 4 attestations de la part de la FFTT :

- Club Avenir
- Club Citoyen
- Club Performance
- Club Responsable

Section Handball :

- ✓ Chaque veille de vacances scolaires : « J peux pas j'ai hand »
Organisation d'un tournoi pour l'ensemble des adhérents, et particulièrement les enfants qui peuvent être accompagnés d'ami(es) non licenciés.
- ✓ 25/05 : participation à la fête du sport. Découverte du hand pour les non-licencié (ées).
- ✓ 28/05/2024 : Nouvelle journée Sports Adaptés co-organisée par le club de Handball de l'ASV et le Comité Départemental de Handball de l'Essonne.
- ✓ Fête du club pour tous parents/enfants autour de matchs toutes catégories.
- ✓ Du 13 au 15/12 : Tournoi des 4 nations Georges Iltis avec 4 équipes U18 féminines : Danemark, France, Roumanie et Suisse.



Gymnastique Enfants :

Une belle rentrée, beaucoup d'enthousiasme de la part des enfants villebonnais pour cette discipline. Malheureusement, nous n'avons pas pu honorer toutes les demandes d'inscription

26/06/24 : Remise des médailles pour nos sportifs en herbe (3, 4 et 5 ans) suivie d'un goûter fort apprécié. Puis démonstration de gymnastique sur les agrès, au gymnase Mermoz par les élèves des cours de gymnastique sportive.

Quant aux bébés (baby-gym), ils sont ravis de jouer et partager des moments sportifs avec papa ou maman et leur professeur les mercredis et samedis matin.

BOURSES / PARTENARIAT / EVENEMENT

Section Modélisme Ferroviaire :

27/01 : Organisation d'une bourse des collectionneurs trains et autos au centre culturel Jacques Brel.

20 & 21/04 : Exposition et rencontre avec les modélistes à la MJC Bobby Lapointe. Ce fut l'occasion de fêter les 30 ans du club.



Partenariat / Evénements :

- 25/05/2024 : Fête du Sport avec nos sections de sport collectif, ainsi que notre section de gymnastique sportive.
- 27/04 & 23/11 : Stage de danse Afro avec Mama Afrodite pour un public ados/adultes.
- Le partenariat avec l'association « Loukomorié » perdure cette saison 2024-25.
Cette association fondée par des personnes d'origine ukrainienne et russe a pour buts d'apporter une aide à l'intégration de réfugiés ukrainiens jeunes/adolescents par des cours de français, de développer auprès de ces personnes des activités artistiques en lien avec leur origine (danse, théâtre, musique...), de resserrer les liens entre jeunes aujourd'hui contextuellement séparés en vue d'une réconciliation entre russes et ukrainiens.

Intégration au sein de notre site internet des actualités sportives de nos sections ainsi que de l'ensemble des sections sportives de la commune, sous le nom de « Villebon Sports Infos ». Les



adhérents peuvent ainsi retrouver, ici, les résultats des matchs passés, et les dates des rencontres à venir.

Forum des Associations :

07/09/2024 : Participation au forum des activités de la Maison de l'ASV & de l'Atelier des Arts.

Participation de la Maison de l'ASV & de l'Atelier des Arts aux publications de la commune

Elaboration d'articles pour le « Vivre à Villebon » et événements pour l'« Agenda ».



Possibilité de réserver des Manifestations organisées par le Centre Culturel Jacques Brel via un lien internet du site asv.asso.fr.





ANNEXE 2 Bilan financier

ASSOCIATION ASV

Place du 8 mai 1945 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net		
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, droits similaires	5 102	2 736	2 367			2 367
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Ferreries						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 663	27 688	1 954	2 550		- 576
Autres immobilisations corporelles	34 287	46 711	7 974	104 900		- 95 926
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Bénéfices reçus par legs ou donations d'éléments d'actif cédés						
Immobilisations financières						
Parts, participations, actions rattachées						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL (I)	89 032	76 737	12 295	12 860		- 565
Actif circulant						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	43 400		43 400	49 598		- 6 198
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	480 279		480 279	539 976		- 59 697
Charges constatées d'avance	11 865		11 865	18 400		- 6 535
TOTAL (II)	535 544		535 544	607 973		- 72 429
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	624 575	76 737	547 839	620 834		- 72 995

le 18/10/2023

le Président
A. DEWOLF

Le Trésorier
JC PINON

SARL BECCA

Page 2



ASSOCIATION ASV

Place du 8 mai 1945 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires	372 409	384 430	- 12 021
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-75 979	-12 021	- 63 958
Situation nette (sous total)	296 429	372 409	- 75 980
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	0	11	- 11
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	296 430	372 420	- 75 990
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	98 160	112 952	- 14 792
TOTAL (III)	98 160	112 952	- 14 792
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 393	12 058	- 665
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	49 418	65 664	- 16 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instrument de trésorerie			
Produits constatés d'avance	92 438	57 740	34 698
TOTAL (IV)	153 249	135 462	17 787
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	547 839	620 834	- 72 995
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

SARL BECCA

Page 3

ANNEXE 3 Budget prévisionnel



5. Budget¹ de l'association

Année 2015 ou exercice du au

Dans le cadre d'une demande pluriannuelle, dupliquer autant de fois que nécessaire si les budgets annuels sont différents.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	124 000 0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	55 000
Achats matières et fournitures	34 000	73 - Concours publics	
Autres fournitures	90 000	74 - Subventions d'exploitation ²	362 500 0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	27 000 0		
Locations	6 800		
Entretien et réparation	9 200		
Assurance	11 000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	23 000 0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 100		
Publicité, publication			
Déplacements, missions	13 000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Services bancaires, autres	1 000		
63 - Impôts et taxes	-60 000		
Impôts et taxes sur rémunération	21 000		
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	
64 - Charges de personnel	63 000 0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	43 000	L'Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	13 100	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	2 000	75 - Autres produits de gestion courante	330 000 0
Sac com	2 000	756. Cotisations	330 000
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	2 000
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	23 000
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements	15 000	78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	735 600 0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	762 500 0
Excédent prévisionnel (bénéfice)	23 100	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 - Contributions volontaires en nature	0
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN	0	TOTAL DONT CVN	0

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2010-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.



PROJETS ANNEE 2025

- ❖ Sorties « Découverte de l'Ile de France » au nombre de 9 sorties/an.
Visites de musées, de châteaux, ou autres lieux remarquables en Ile de France.



Lundi 20/01/25 : Visite du musée de la Gendarmerie Nationale

Jeudi 13/02/25 : Visite du musée de la batellerie de Conflans

Jeudi 13/03/25 : Une journée à Auvers sur Oise.

Avril, Mai, Juin, Octobre, Novembre, Décembre : en cours d'élaboration.

A la demande générale, proposition plus fréquente de sorties à la journée entière.

- ❖ Après-midi dansants

26/01/2025 : avec l'orchestre de Pascal HAMARD

16/03/2025 : avec l'orchestre de Frédéric FORET

13/04/2025 : avec l'orchestre de Jacky BOULEAUX

Septembre à Décembre : 3 dates en cours d'élaboration.

- ❖ Concerts du Chœur Josquin des Prés

Concert à la Basilique de Longpont samedi 15 mars 20h30 avec l'OSV

Une soirée chez Offenbach, texte et mise en scène de Martin Loizillon, dimanche 6 avril 2025 16h au Centre Culturel Jacques Brel,

Participation chorale à la fête des plantes organisée par les Apprentis d'Auteuil à Marcoussis.

Participation du chœur aux Anniversaires de Jumelage avec Liederbach et Las Rozas le samedi 24 mai 2025

Décembre 2025 : Concert de Noël.

- ❖ Orchestre Symphonique de Villebon

15/03/2025 : Concert à la Basilique de Longpont avec le Chœur Josquin des Prés (œuvres diverses)



18/05/2025 : Concert dans le cadre de la fête des plantes sur le campus des Apprentis d'Auteuil à Marcoussis.

24/05/2025 : Participation de l'OSV aux Anniversaires de Jumelage avec Liederbach et Las Rozas

28/06/2025 : Concert estival au centre culturel Jacques Brel

❖ Ecole de la voix

26/01/2025 à l'Eglise St Côme St Damien : Airs solos, duos et ensembles

❖ Expositions :

Exposition de l'Atelier des Arts :

Différentes expositions (dates non définies) :

- ✓ d'acrylique / art abstrait / avec possibilité d'invitation d'artistes.
- ✓ de modelage et de dessin peinture avec les élèves adultes et enfants des cours de modelage et de dessin peinture sous la houlette des professeurs Marianne Martinez, Claire Assemat et Cédric Tassin.
- ✓ en fin d'année, des œuvres ou ouvrages de différentes sections artistiques de l'Atelier des Arts (couture, réfection de sièges, art floral, dessin et peinture adultes).

Exposition bourse de la Section Modélisme Ferroviaire :

25/01/25 : Organisation d'une bourse des collectionneurs trains et autos.

Exposition de la Section Club Photo « D'Clics »

Le club expose, bien sûr, chaque année lors du forum des associations, mettant en valeur le travail réalisé par les adhérents.

A noter : à chaque demande spécifique d'exposition, la section a le plaisir d'y répondre favorablement.

❖ Stages

Des stages de patine, de réfection de sièges, etc... sont organisés tout au long de l'année répondant à une demande d'adhérents ou dans le cadre d'une démarche de redécouverte d'une activité.



Nouveautés :

- Un stage de création de bijoux est envisagé au printemps
- Ainsi qu'un stage de création de miroirs. Dates à définir

❖ **Ecole de danse & Gala de danse**

18/01 et 15/03/2025 : stage de danse Afro, probablement d'autres dates seront proposées dans l'année.

14 & 15/06/25 : Le gala de danse au Centre Culturel Jacques Brel. 3 spectacles réunissant environ 310 élèves, sur 3 thèmes :

- « La femme »,
- « Voyage dans le temps »,
- Hommage à Saint Exupéry : thème narratif

novembre 2025 : Participation au concours annuel du trophée Tsirelle des élèves de danse classique.

❖ **Sport**

Section Volleyball :

Nombreux matchs tout au long de l'année dont participation de plusieurs équipes en Coupe de France, avec de beaux résultats et ponctuellement des tournois exceptionnels (nuit du volley...).

Section Hand : chaque veille de vacances scolaires « J'peux pas, j'ai hand » Tournoi découverte et initiation à l'arbitrage.

Participation régulière des équipes de l'ASVLHB en championnat et en « Coupe et Challenge »

Décembre 2025 : Tournoi des 4 nations Georges Iltis

Section Tennis de table : Participation assidue en Championnat de France, en Championnat de Paris par équipes, en critérium individuel, et à différents tournois départementaux ou plus éloignés selon résultats.

Poursuite de la convention avec le collège Jules Verne pour prêt et mise à disposition du matériel de tennis de table.

6/01/2025 : tournoi de la galette

6/04/2025 : organisation de la phase finale du Tournoi de la Vallée de Chevreuse (TVC).



Gymnastique Adultes :

Chaque vacances scolaires :

Des stages de Gym Tonic, Fit Sculpt & Stretch sont proposés aux adhérents pour garder les bienfaits du sport pendant les vacances ainsi que chaque mardi du mois de juillet.

Ces stages sont également l'occasion de faire découvrir aux villebonnais ces activités sportives. Ils remportent un vif succès avec plus d'une quarantaine

d'adhérents à chaque petite période scolaire, et regroupant bien plus de deux cents adhérents durant les stages du mois de juillet.

Gymnastique sportive :



25/06/2025 : Démonstration de gymnastique sportive et remise de médailles pour les élèves de 6 à 10 ans.

Parcours locomoteur et remise de médailles pour les élèves du multisport de 3 à 5 ans.

16^{ème} journée Sports Adaptés :

Co-organisée par le club de Handball de l'ASV et le Comité Départemental de Handball de l'Essonne.

Fête du sport :

- Mai 2025 : Participation à la fête du sport de toutes les sections sportives (volley-ball, handball, tennis de table, multisport et gymnastique sportive).

❖ Formation

Formation en alternance de deux BPJEPS avec participation des différentes sections sportives.

Une personne en service civique.

❖ Diverses participations

- Participation des sections sportives aux manifestations locales : telles que la fête du sport, la 16^{ème} journée Sports Adaptés, le téléthon...
- Jumelages
 - ✓ Participation aux réunions.
 - ✓ Reprise éventuelle de rencontres sportives ou culturelles.
- Participation aux groupes de travail ou de réflexion organisés par la municipalité et la communauté d'agglomération Paris-Saclay
 - ✓ Plan climat Energie
 - ✓ PEDT